

ENTREPRISES



Janvier 2010

Prix des principaux services

Notre volonté,
l'accessibilité, la proximité
et la transparence

CA
DES SAVOIE

BANQUE ET ASSURANCES

SOMMAIRE

Votre banque au quotidien	pages 3 et 4
Fonctionnement du compte	page 3
Services de banque à distance	pages 3 et 4
Vos opérations courantes	pages 5 à 6
Encaissements	page 5
Décaissements	page 5
Incidents de fonctionnement	page 6
Vos cartes bancaires et services monétiques	page 7
Cartes bancaires à usage professionnel	page 7
Services monétiques	page 7
Vos demandes de prêts	pages 8 et 9
Prêts de trésorerie inférieurs à 24 mois	page 8
Prêts d'investissement supérieurs à 24 mois	page 8
Caution bancaire	page 9
Frais divers	page 9
Incidents sur le prêt	page 9
Vos opérations à l'international	pages 10 à 12
Frais communs aux opérations de change	page 10
Opérations en provenance de l'étranger (exportateur)	page 10
Opérations à destination de l'étranger (importateur)	page 11
Vos opérations sur titres	page 13
Droits de garde sur actions, obligations ou SICAV, FCP	page 13
Placement de votre trésorerie	page 13
Lexique	page 14

Les conditions indiquées dans ce document sont applicables au 1^{er} janvier 2010 et modifiables à tout moment.
Les tarifs sont exprimés hors taxes. Pour les opérations soumises à TVA, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération.

VOTRE BANQUE AU QUOTIDIEN

FONCTIONNEMENT DU COMPTE

Frais de tenue de compte

Commissions trimestrielles et imputation après arrêté des comptes. Valeur le 1^{er} jour du trimestre suivant.

• Commission de tenue de compte*	forfait	35,00
• Commission de mouvement de compte* (calculée sur le total des mouvements débiteurs)	de 0,05 % à 0,20 % - mini	11,40
• Commission du plus fort découvert* (calculée sur la somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre)	0,10 % - maxi	50 % des intérêts débiteurs du trimestre
	seuil de perception	1,00
• Commission de clôture de compte		gratuit

Autres services

• Relevés de compte

- Périodicité	. relevé mensuel	par mois	gratuit
<i>1/2 tarif</i>	. relevé quinzaine	par mois	1,58
<i>si vous choisissez le e-relevé.</i>	. relevé décadaire	par mois	2,60
	. relevé journalier	par mois	18,58
- Options d'envoi	. un relevé par compte, une enveloppe par établissement	par mois	gratuit
	. un relevé et une enveloppe par compte	par mois	2,11
- Relevé bis	. relevé mensuel	par mois	1,58
	. relevé quinzaine	par mois	1,58
	. relevé décadaire	par mois	2,60
	. relevé journalier	par mois	18,58

• Envoi de chéquier

- par courrier simple		gratuit
- en recommandé	1 chéquier	7,20
	2 chèquiers	7,90

• Chèque de banque

13,78

• Service de dépôt jour/nuit

gratuit

• Frais de recherche de documents

forfait

11,00

+ par photocopie supplémentaire

1,10

• Frais de recherche d'adresse NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée)

12,54

• Etablissement d'attestations

20,00

• Demande de renseignements particuliers (contrôle, audit, bilan)

78,00

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

Crédit Agricole en ligne (hors coût de communication)

par : . Internet (www.ca-des-savoie.fr)

. Internet mobile (ca-mobile.com) *Service accessible sur téléphone mobile muni de l'option WAP ou i-mode*

• Accès libre pro (service de consultation et de virement entre vos comptes au Crédit Agricole des Savoie)

gratuit

• Accès préférences pro

abonnement mensuel

10,50

Service complet permettant de disposer de la visualisation des comptes des mandataires, des virements interbancaires, de la gestion des effets, de la passation d'ordres de Bourse

Souscription individuelle de l'une de ces options

abonnement mensuel

5,25

• Invest Store Initial

(service permettant de profiter des services essentiels de la Bourse)..... **pour les détenteurs de l'Accès Préférences Pro**

gratuit

Par téléphone

• **Filvert (0 825 826 512)**

0,15 € la minute depuis un fixe

• **Info SMS** (abonnement mensuel par compte et par numéro de portable destinataire)

1,67

VOS OPÉRATIONS COURANTES

ENCAISSEMENTS

Dépôt d'espèces

• Billets		gratuit
• Pièces		gratuit
. en rouleaux à l'agence		gratuit
. en vrac à l'agence	par bordereau	gratuit
. si remise mensuelle > 4 000 €	par bordereau	13,80

Remise de chèques

• A l'agence		gratuit
• Par télécollecte (<i>crédit immédiat</i>)		gratuit
. Frais de non-conformité	par remise	50,00

Remise d'effet de commerce

• Par télétransmission, Internet ou Minitel	par effet	0,35
• Sur support papier	par remise	6,80
	+ par effet	3,90
• Autres services (<i>Changement de mode, prorogation, réclamation, avis de sort, modification</i>)		15,30

Remise d'avis de prélèvement

• Par télétransmission ou Internet	par avis de prélèvement	0,31
• Sur support papier	par support remis	6,80
	+ par avis de prélèvement	3,80

DÉCAISSEMENTS

Retraits par carte bancaire

• En euros en France et dans l'EEE*		gratuit
. à un DAB (<i>Distributeur Automatique de Billets</i>) du Crédit Agricole		gratuit
. d'une autre banque	par retrait	1,00

Gratuit pour les cartes Business Executive, Gold et Visa Premier. 5 retraits gratuits par mois pour les autres cartes.

. au guichet d'une autre banque en France et dans l'EEE*	1,50 % + 6,40
. au guichet d'une autre banque hors de l'EEE*	2,50 % + 6,25
• En devises	
. à un DAB	2,45 % + 3,50
. au guichet d'une autre banque	2,50 % + 6,25

Règlements

• Par carte bancaire		gratuit
. En euros dans l'EEE*		gratuit
. En euros hors de l'EEE*	par opération	2,40 % + 0,30
. Dans une autre monnaie	par opération	2,40 % + 0,30

Les retraits et les règlements par carte en couronnes suédoises en Suède sont facturés comme les retraits et règlements par carte en euros dans l'EEE.*

• Par chèque		gratuit
• Par prélèvement	Frais de mise en place de l'autorisation de prélèvement	9,00
	Frais de paiement d'un prélèvement	gratuit

Ordres de virement émis

• Interne au Crédit Agricole		gratuit
• En faveur d'une autre banque		
- Virement permanent	frais par virement	à l'agence
- Virement occasionnel (<i>Immédiat ou différé</i>)	par Internet	0,16
	sur support papier à l'agence	3,70
- Virement par liste	par Internet ou télétransmission	par virement
	sur un support papier	par support remis
		+ par virement
- Virement en valeur compensée ou VSOT (<i>Virement Spécifique Orienté Trésorerie</i>)	par EDI*	4,10
	sur un support papier	15,50

VOS OPÉRATIONS COURANTES

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT*

Découvert non autorisé

- **Taux d'intérêts débiteurs** **Taux d'usure publié au J.O. arrondi au 0,05 inférieur**

Ex : au 3^e trimestre 2009, taux d'usure = 13,45 % arrondi à 13,40 %.

TEG (Taux Effectif Global) sur la base d'un compte débiteur de 3 000 € pendant 90 jours

sans commission ni frais : 13,40 % par an. Taux pour une période unitaire de 1 jour : 0,0367 %.

Opérations sans provision

- **Commission d'analyse du compte sur opération en anomalie** forfait journalier **10,15**
- **Lettre d'information ou de rappel sur compte débiteur** **15,50**
- **Lettre de mise en demeure** **17,80**
- **Rejet de chèque**
 - . Lettre d'information préalable (loi MURCEF) **14,00**
 - . Forfait* pour un chèque < 50 € **30,00**
 - . Forfait* pour un chèque ≥ 50 € **50,00**
 - . Frais par chèque payé sur interdit bancaire **22,00**
- **Rejet d'effet de commerce (pour défaut de provision ou par contestation du client)** **20,00**
- **Rejet d'avis de prélèvement (pour défaut de provision ou par contestation du client) ... - maxi** **20,00**

Remises impayées

- **Effet de commerce remis impayé** **15,30**
- **Avis de prélèvement remis impayé** **12,40**

Oppositions

- **Sur carte :**
 - . pour perte ou vol (par le client) **26,00**

Gratuit dans le cadre d'une assurance Sécuricompte.

 - . pour usage abusif (par la banque) **55,00**
- **Sur chèque ou chéquier** **17,00**
- **Sur prélèvement (ou révocation d'autorisation de prélèvement)** **16,00**
- **Sur effet** **15,30**

Autres incidents

- **Non-restitution de votre carte mise en opposition pour usage abusif** **85,00**
- **Enregistrement d'une procédure civile d'exécution à la demande d'un huissier de justice ou du Trésor Public sur compte(s) créateur(s) :**
 - . Saisie-attribution, avis à tiers détenteur, opposition à tiers détenteur, opposition des douanes, saisie conservatoire **65,22**
 - . Opposition administrative **10 % de la créance**
 - maxi **65,22**
- **Enregistrement d'une procédure civile d'exécution sur compte(s) débiteur(s)** **4,81**
- **Dossier interdiction bancaire mise en place par une autre banque** **31,00**
- **Chèque muté (ancien chéquier en francs utilisés)** **12,68**
- **Virement postal utilisé comme un chèque** **12,68**
- **Annulation de la présentation d'un chèque** **51,00**
- **Tenue de compte inactif depuis plus d'un an** **48,15**

VOS CARTES BANCAIRES ET SERVICES MONÉTIQUES

CARTES BANCAIRES À USAGE PROFESSIONNEL

Cotisation annuelle

• Carte LSB Société (carte de retrait)		20,40
• Carte Mastercard Société	débit immédiat*	47,50
	débit différé*	55,40
• Carte Visa Société	débit différé*	55,40
• Carte Business classique	débit immédiat *	46,80
	débit différé*	54,80
• Carte Mastercard Gold Société		130,00
• Carte Business Executive		128,00

Pour les cartes Business, 1/2 tarif à partir de la 6^{ème} carte.

Service après-vente cartes

• Réédition du code confidentiel		9,00
• Remplacement perte ou vol		8,30

Gratuité dans le cadre d'une assurance Sécuricompte.

• Commande de carte en urgence		13,20
• Justificatif sur transaction cartes	forfait recherche	11,00
	+ par photocopie supplémentaire	1,10

SERVICES MONÉTIQUES

Commissions cartes	nous consulter
---------------------------------	-----------------------

Terminaux de paiements électroniques (TPE)

• Location mensuelle de matériels <i>(assistance et maintenance comprises)</i>	TPE fixe	12,00
	TPE portable infrarouge	18,50
	TPE portable radio	24,00
	TPE GPRS	30,00
	Editeur lecteur de chèques (ELC)	16,50
• Service Moneo	abonnement mensuel	gratuit
• Options installation de logiciel (logiciel TOP3, AMEX, VAD)		gratuit

Paiement fractionné : TOP 3 (module de paiement en deux, trois ou quatre fois)

• Frais de dossier	60,00
• Abonnement mensuel	5,00

Paiement à distance : E-Transactions

• Droit d'entrée	gestion manuelle	83,00
	gestion automatisée	1 500,00
• Abonnement mensuel	paiement sur site internet uniquement	11,00
	paiement par téléphone, fax ou courrier uniquement	8,00
	paiement sur site internet, téléphone, fax ou courrier	19,00
	gestion automatisée	15,00
• Coût à la transaction		0,16
• Options complémentaires (American Express, information de sécurité, paiement fractionné, Fianef...)		nous consulter

Services complémentaires

• Relevé remises cartes	journalier	0,65
	mensuel ou hebdomadaire	gratuit
• Assistance à l'utilisation des outils monétiques		140,00

VOS DEMANDES DE PRÊTS

PRÊTS DE TRÉSORERIE INFÉRIEURS À 24 MOIS

Frais s'appliquant à tous les prêts

• Frais de dossier	0,50 %
- mini	100,00**
• Frais de réexamen	0,40 %
- mini	55,00

Assurance en couverture du prêt

Assure les risques de perte totale et irréversible d'autonomie et de décès jusqu'à 65 ans.

• Cotisation annuelle	0,60 % du montant initial du prêt
------------------------------------	--

Autorisation de découvert sur le compte courant

• Calcul des intérêts	% indexé sur les taux de référence*
. seuil de perception	1,00
• Commission de confirmation sur le plafond de l'ouverture de crédit	
. par trimestre	0,50 % du plafond autorisé
• Dépassement du plafond autorisé	taux contractuel du découvert autorisé + 3 pts

Prêts court terme

• Calcul des intérêts	taux fixe selon conditions en vigueur
------------------------------------	--

Les opérations d'escompte d'effet de commerce

• Calcul des intérêts (base de calcul minimum : 10 jours calendaires + 2 jours de banque)	% indexé sur les taux de référence*
- minimum par effet	5,00

Les cessions de créances

• Calcul des intérêts	% indexé sur les taux de référence*
• Commissions :	
. Par bordereau de cession	9,70
. Par facture	5,80
. Par notification, modification, prorogation, réclamation, impayé	11,70
. Par édition d'échéancier mensuel	2,15

PRÊTS D'INVESTISSEMENT SUPÉRIEURS À 24 MOIS

Frais s'appliquant à tous les prêts

• Frais de dossier	0,50 %	- mini	250,00**
• Frais d'étude spécifique sur dossier complexe	1,00 %	- mini	500,00

Frais de dossier s'appliquant au crédit bail matériel

Frais prélevés par CA LEASING et perçus avec le 1^{er} loyer

• Frais de dossier	0,50 %	- mini	250,00
---------------------------------	---------------	--------------	---------------

Assurance en couverture du prêt

Assure contre les risques de perte totale et irréversible d'autonomie et de décès jusqu'à 65 ans et d'incapacité totale de travail jusqu'à 60 ans.

• Cotisation annuelle	0,42 % du montant initial du prêt
• Avenant au contrat	25,00
• Délivrance d'attestation	20,00
• Frais d'acte au titre d'assurance extérieure	100,00

* Les taux de référence sont le TRCAM, l'EURIBOR 3 mois et le T4M (voir lexique page 14).

** Frais prélevés également en cas de désistement suite à l'édition du contrat.

VOS DEMANDES DE PRÊTS

CAUTION BANCAIRE

Frais d'établissement d'un acte sur un modèle

• Crédit Agricole des Savoie	30,00
• Client	90,00

Commission de caution **variable selon le type de dossier**

FRAIS DIVERS

• Frais de prises de garanties	variable selon le type de garantie
• Information caution (<i>diffusée auprès des personnes qui garantissent vos prêts</i>)	26,00
• Rédition de certaines attestations (<i>certificat de prêt, attestation d'intérêts, tableau d'amortissement...</i>)	21,50
• Modification des conditions du prêt	
. Changement de compte payeur	25,00
. Report d'échéance non prévu au contrat	26,00
. Changement de périodicité	26,00
. Avenant sur crédit (<i>changement de durée, garantie, désolidarisation</i>)	250,00 + frais de la nouvelle garantie
. Mainlevée de garantie :	
- sur gage	38,00
- sur autre garantie (<i>hors frais d'acte notarié ou d'administration fiscale</i>)	95,00
. Autres avenants	500,00

INCIDENTS SUR LE PRÊT

• Paiement en retard d'échéance	
. Frais par échéance	24,00
. Pénalités de retard	taux du crédit concerné + 3 points

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

FRAIS COMMUNS AUX OPÉRATIONS DE CHANGE

Commission de change / Commission de transfert (calculée par tranche)

. jusqu'à 50 000 €	0,10 %
. à partir de 50 000,01 €	0,05 %
- mini	15,00
- maxi	150,00

Frais d'acheminement

. Frais de port et / ou télex	8,00
-------------------------------------	-------------

Frais de banque étrangère

<i>Frais réclamés par la banque étrangère (si l'émetteur demande à les payer)</i>	0,15 %	- mini	15,50
		- maxi	150,00

Frais liés à un compte en devises

. Commission de plus fort découvert	0,10 %	seuil de perception	1,00
. Commission de tenue de compte		par mois	3,50
. Commission de mouvement de compte			gratuit
. Versement de billets de banque en devises sur un compte dans la même devise			11,00
			+ décote selon la devise

Frais de recherche

. Sur des opérations non abouties	20,00
---	--------------

OPÉRATIONS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER (EXPORTATEUR)

Virement reçu de l'étranger

• Virement SEPA** (sauf virement SEPA** reçu de Suisse > 50 000 €)	gratuit
• En euros sur un compte en euros	
. Virement EEE* ≤ 50 000 €	gratuit
. Virement EEE* > 50 000 € ou non standardisé	15,00
• Hors EEE ou en devises sur un compte en devises	15,00
• En devises sur un compte en euros	idem + commission de change

Encaissement d'un chèque étranger

A créditer immédiatement

. En euros sur un compte en euros ou en devises sur un compte en devises	20,00
. En devises sur un compte en euros	idem + commission de change

A créditer à réception des fonds

. En euros sur un compte en euros			
ou en devises sur un compte en devises	0,10 %	- mini	20,00
			+ frais d'acheminement
. En devises sur un compte en euros			idem + commission de change

Encaissement d'un effet simple étranger

• En euros sur un compte en euros ou en devises sur un compte en devises	0,10 %	- mini	20,00
			+ frais d'acheminement
• En devises sur un compte en euros			idem + commission de change

Remise documentaire export

Vous êtes à l'initiative de cette remise documentaire. Le Crédit Agricole joue ici un rôle d'intermédiaire.

• En euros sur un compte en euros ou en devises sur un compte en devises	0,20 %	- mini	26,50
		- maxi	180,00
• En devises sur un compte en euros			idem + commission de change

** SEPA : Single Euro Payments Area

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

OPÉRATIONS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER (EXPORTATEUR)

Crédit documentaire export

C'est un engagement de paiement pris par la banque de votre client à sa demande. Il vous apporte une sécurité de paiement dès lors que vous avez remis la liasse documentaire conforme aux termes et conditions du crédit.

• Notification d'ouverture du crédit	. Sans confirmation du Crédit Agricole	0,10 % - mini	95,00
	. Avec confirmation du Crédit Agricole (engagement pris par le Crédit Agricole qui s'ajoute à la garantie de la banque étrangère)	nous consulter	
• Utilisation du crédit	. Levée des documents	0,15 % - mini	125,00
	. Mise en conformité des documents	74,00	

Garantie bancaire internationale reçue

Le Crédit Agricole décode le message et authentifie l'émetteur.

• Notification	105,00
-----------------------------	---------------

OPÉRATIONS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER (IMPORTATEUR)

Virement émis

• Virement SEPA* (sauf virement SEPA* vers la Suisse > 50 000 €)	à l'agence	3,70
	par EDI*	0,16
• En euros à partir d'un compte en euros		
. Virement EEE* ≤ 50 000 €	à l'agence	3,70
	par EDI*	0,16
. Virement EEE* > 50 000 € ou non standardisé	commission de transfert + frais d'acheminement	
• Hors EEE* ou en devises à partir d'un compte dans la même devise		
. à l'agence	commission de transfert + frais d'acheminement	
• En devises à partir d'un compte en euros	idem + commission de change	
<i>Si vous effectuez un virement par EDI*, vous bénéficiez d'une remise de 35 % sur la commission de transfert.</i>		
• Commission de mise aux normes (en cas de code IBAN* / SWIFT incomplet, erroné ou manquant)	20,00	

Chèque émis en faveur d'un bénéficiaire étranger

• En euros d'un compte en euros (nos frais et commissions sont à la charge du bénéficiaire ; ils seront déduits du règlement)		gratuit
• En devises d'un compte en devises	22,00 + commission de transfert + frais d'acheminement	

Règlement par effet simple

• En euros d'un compte en euros ou en devises d'un compte en devises	0,10 %
. Si effet domicilié au Crédit Agricole des Savoie	- mini
	- maxi
	49,00
	235,00
	+ frais d'acheminement
. Si effet non domicilié au Crédit Agricole des Savoie	- mini
	- maxi
	98,00
	470,00
	+ frais d'acheminement
• En devises d'un compte en euros	idem + commission de change
• Acceptation	39,00

Incidents sur effets ou chèques

• Impayé ou prorogation	45,00
--------------------------------------	--------------

** SEPA : Single Euro Payments Area

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

OPÉRATIONS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER (IMPORTATEUR)

Remise documentaire import

Cette opération est à l'initiative de l'exportateur. Le Crédit Agricole joue ici un rôle d'intermédiaire.

• En euros d'un compte en euros ou en devises d'un compte en devises	0,20 %	
	- mini	95,00
	+ frais d'acheminement	
	- maxi	460,00
	+ frais d'acheminement	
• En devises d'un compte en euros	idem + commission de change	
• Acceptation	forfait	48,00

Crédit documentaire import

C'est un engagement pris par le Crédit Agricole en faveur de votre fournisseur. Le Crédit Agricole le règlera sur présentation d'une liasse documentaire conforme de sa part.

• Commission d'ouverture	0,25 %	- mini	115,00
		- maxi	460,00
• Modification du montant ou de la date de validité	0,25 %	- mini	115,00
		- maxi	460,00
• Autres modifications	forfait		115,00
• Levée des documents	0,125 %	- mini	115,00
		- maxi	460,00
• Documents irréguliers	forfait		80,00

Caution bancaire

Elle couvre votre fournisseur contre les risques d'impayés.

• Frais d'établissement d'un acte	0,25 %	- mini	115,00
		- maxi	500,00
• Commission de caution		1,75 % prorata temporis	
• Etablissement d'un avenant			45,00

Attestation de blocage de fonds

Elle est délivrée par le Crédit Agricole et certifie le blocage du montant de l'importation.

• Etablissement de l'acte			45,00
---------------------------------	--	--	-------

VOS OPÉRATIONS SUR TITRES

DROITS DE GARDE* SUR ACTIONS, OBLIGATIONS OU SICAV, FCP*

Ce sont les frais pour la tenue de vos comptes-titres. Prélevés 2 fois par an (janvier et juillet), le calcul se fait sur les évaluations boursières au 31 décembre et au 30 juin.

Droits de garde par compte

• **Compte-titre ordinaire** par an **23,40**

Droits de garde par ligne

• **SICAV, FCP Crédit Agricole** **0,08 %**
• **SICAV, FCP autres établissements financiers, actions et obligations**
 . fixe **2,52**
 . commission proportionnelle **0,25 %**
 . maximum annuel par ligne **45,99**
• **Maximum annuel par compte** **354,52**

PLACEMENT DE VOTRE TRÉSORERIE

SICAV, FCP Monétaire

. Commission de souscription **gratuit**

• **Ex : Capitop trésorerie, Moné Cash, Moné J...**

Achat et vente de SICAV, FCP

• **SICAV, FCP Crédit Agricole** . Commissions de souscription/rachat **selon notice**
• **SICAV, FCP autres** . Commissions de souscription/rachat **selon notice**
 . Frais de banque à la souscription **0,90 %**
 . Frais de banque au rachat **0,27 %**

LEXIQUE

Autorisation de prélèvement

Autorisation donnée par le client à sa banque de payer les prélèvements qui seront présentés par une société ou des créanciers désignés par l'autorisation.

Sont exonérés de frais d'autorisation de prélèvement au CADS, les organismes publics, humanitaires et professionnels :

Trésor Public, EDF et régions d'électricité, GDF, compagnies et régions des eaux, France Telecom (fixe) ; organismes humanitaires reconnus d'utilité publique : Croix Rouge, Fondation de France, Ligue contre le Cancer, etc. ; organismes professionnels : URSSAF, CAF, MSA, ASSEDIC, Organic.

BIC (Bank Identifier Code)

Code permettant d'identifier une banque au niveau international. Il se trouve sur le relevé de compte. Il est nécessaire au traitement automatisé des virements européens et internationaux.

Carte à débit différé

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats dont les montants sont débités, par la banque, généralement en fin de mois. Toutefois, les retraits sont débités au jour le jour.

Carte à débit immédiat

Carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats et/ou d'effectuer des retraits dont les montants sont généralement débités au jour le jour.

Commission de tenue de compte

Elle rémunère les frais de gestion du compte.

Commission de mouvement de compte

Elle est perçue trimestriellement et calculée sur le montant total des mouvements enregistrés au débit du compte. Sont exonérés : les intérêts, frais, commissions, les remboursements de prêts, les achats de devises, les souscriptions de titres, CDN et DAT.

Commission sur le plus fort découvert

Cette commission a pour objet de rémunérer la banque pour l'immobilisation de capitaux que lui impose la possibilité pour le titulaire du compte d'utiliser sans préavis un découvert. Elle est calculée mensuellement sur le plus fort découvert de chaque mois au taux de 0,10 %. La commission perçue en fin de trimestre civil est égale à la somme des montants perçus pour chacun des trois mois, limitée à la moitié des intérêts débiteurs perçus pour le même trimestre.

Date d'opération

C'est la date à laquelle la banque enregistre l'opération sur le compte du client.

Droits de garde

Ce sont les frais perçus par la banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations...)

EDI (Echange de données informatisées)

Opérations effectuées par télétransmission ou Internet.

Espace Economique Européen (EEE)

L'Espace Economique Européen est constitué de 32 pays : **16 de l'Union Européenne, zone euro** (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie) + **12 de l'Union Européenne, zone non euro** (Bulgarie, Danemark, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède) + **4 de l'AELE** (association européenne de libre échange - Islande, Lichtenstein, Norvège, Suisse).

FCP (Fonds Commun de Placement)

Le FCP est une copropriété de valeurs mobilières gérées par un gestionnaire pour le compte de porteurs de parts. A la différence des SICAV*, les FCP n'ont pas de personnalité juridique.

Forfait de rejet de chèque

Ils incluent les frais suivants : dossier d'interdiction bancaire, chèque impayé, lettre d'injonction simple et AR, certificat de non-paiement, blocage de provision, main-levée de l'interdiction bancaire.

IBAN (International Bank Account Number) :

code permettant d'identifier un compte bancaire au niveau international. Il se trouve sur le relevé de compte. Il est nécessaire au traitement automatisé des virements européens et internationaux.

Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement de découvert autorisé).

Intérêts débiteurs

Ils sont calculés en appliquant le taux d'intérêt conventionnel aux soldes débiteurs en valeur. Pour les comptes en euros, si aucun taux n'a été convenu, il sera au maximum égal au taux autorisé en application des articles L 313.1 et suivants et articles R 313.1 et suivants du Code de la Consommation – chapitre Prêts aux entreprises « Découvert en compte » publié en fin de chaque trimestre civil au Journal Officiel (J.O).

LEXIQUE

RIB (Relevé d'identité bancaire)

Code permettant, en France, d'identifier les coordonnées bancaires d'un client. Le RIB comporte le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, le code établissement, le code guichet, le numéro de compte et la clé de contrôle. Désormais, y figurent également le code IBAN et le BIC.

SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)

La SICAV gère un portefeuille de valeurs mobilières pour le compte de souscripteurs.

Taux d'usure

C'est le taux d'intérêt maximum qu'un prêteur a le droit de pratiquer. Ce taux est défini par la loi et fixé trimestriellement par la Banque de France. Il est publié dans le J.O.

TEG (Taux Effectif Global)

C'est le taux d'intérêt qui intègre l'ensemble des frais (frais de dossier, frais de garantie, frais fiscaux) liés à un découvert en compte. Il est calculé trimestriellement.

Principaux taux de référence

EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate) : taux de rémunération des échanges interbancaires en euros sur des durées de 1 à 12 mois. L'EURIBOR est établi à partir d'un panel composé de 57 banques (dont 51 européennes).

TRCAM (Taux de Référence du Crédit Agricole Mutuel) : taux de base bancaire (TBB) du Crédit Agricole. Il est l'une des références servant à déterminer le taux d'intérêt appliqué à certains crédits. Il est fixé par le Conseil d'Administration du Crédit Agricole.

T4M (Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire) : moyenne arithmétique mensuelle de l'EONIA (European Overnight Index Average), taux de l'euro au jour le jour. Ce taux est calculé par le SEBC (Système Européen de Banques Centrales) et représente le taux effectif moyen auquel les banques du panel EURIBOR effectuent leurs transactions – en blanc – au jour le jour, pondérées par les montants.

Virement européen normé

C'est un virement occasionnel en euros, d'un montant inférieur ou égal à 50 000 €, émis dans et vers l'EEE* (y compris la France), d'un compte vers un autre compte en fournissant l'identité correcte du bénéficiaire. En France, cette identité est fournie par le RIB et dans l'EEE* par l'IBAN et le BIC.

Les définitions de ce lexique sont données à titre indicatif, elles ne sont pas contractuelles.

Pour toute information complémentaire,
contactez votre chargé d'affaires entreprises.

www.ca-des-savoie.fr

Caisse Régionale de Crédit Agricole des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à Annecy - PAE Les Glaisins - 4, avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux 74985 Annecy Cedex 9, et le siège administratif est à Chambéry - Avenue de la Motte Servolex - 73024 Chambéry Cedex. 302958491 RCS Annecy - code APE 6419 Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le N° 07 022 417.
Téléphone 0450647171 - Télécopie 0450647129 - Télex 385319

*Document non contractuel. Informations données
sous réserve d'erreurs typographiques.*

